Les TRUC : une école de formation interne « par » et « pour » les agents

Collectivité territoriale - Ville de Caluire-et-Cuire - 2019

Apprentissage de logiciels, organisation du travail, conférences d'actualité, préparation aux concours… Caluire-et-Cuire a créé une école de formation interne, où les agents progressent professionnellement sans avoir à se déplacer. Chacun peut être stagiaire et formateur. Un véritable succès.

Formation
Auvergne-Rhône-Alpes
Fonction publique territoriale

Description du projet

La ville de Caluire-et-Cuire (69) a développé une école de formation interne. Baptisées TRUC pour les « temps de rencontres utiles pour se connaître, comprendre », ces formations sont dispensées par les agents eux-mêmes, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Ces formations sont accessibles à tous. Sur les 600 agents de la collectivité, 492 ont déjà profité de ces temps d'inter-connaissance et d'apprentissage. L'objectif ? Faire monter en compétences l'ensemble des services pour offrir les meilleures prestations aux habitants. Cette initiative a reçu le prix TERRITORIA Or (catégorie « Ressources humaines ») et le prix Coup de cœur Territoires audacieux lors des prix TERRITORIA 2021.

Les TRUC ont débuté en septembre 2019. L'idée s'est développée pendant deux ans au sein de la collectivité et elle a pu voir le jour sous l'impulsion du directeur général des services (DGS), Bernard Agarini et de la directrice générale (DG), Anne-Laure Chalet.

L'école de formation interne, par et pour les agents, fonctionne sur la base du volontariat. Ce sont les agents qui font les formations et qui y assistent. À terme, l'objectif est que chaque agent puisse prendre part aux deux rôles. Pour chapeauter tout cela, Mathilde Civale, chargée de mission projets transversaux et TRUC², investit la moitié de son temps de travail.

Il s'agit d'améliorer les connaissances et les compétences collectives des agents titulaires ou contractuels, quelle que soit leur catégorie, afin qu'ils apportent ensuite le meilleur service aux habitants. La participation aux stages, volontaire, aide les agents à acquérir de nouvelles compétences professionnelles pour être aptes à remplir de nouvelles fonctions. Chacun peut suivre autant de formations qu'il le souhaite.

Chaque semaine, un atelier numérique et informatique est proposé pour découvrir ou améliorer l'utilisation de certains logiciels (Trello, Klaxoon, Bizagi…). Des conférences d'actualité sont organisées sur des thèmes juridiques ou la veille territoriale : élections, transition numérique… Une rencontre

mensuelle est dédiée aux actions de la collectivité en matière de développement durable : dans l'atelier « protéger la biodiversité », le service parcs et jardins a expliqué la démarche « zéro phyto » de la ville, tandis que la restauration municipale a présenté le concept « zéro gaspillage ». Une session présentée par les ressources humaines a permis d'éclaircir la compréhension de la fiche de paie.
En outre, des visites de sites extérieurs (comme la piscine municipale pour sa bonne gestion de l'eau) contribuent à valoriser tous les métiers, compétences et savoir-faire. Les agents se regroupent généralement par niveau et parfois par poste, comme dans l'atelier Accompagnement au projet de service, qui présentait une méthodologie liée à l'application du projet d'administration – que la commune a adopté en 2021. Les agents peuvent aussi suivre une préparation aux concours internes d'Atsem, d'attaché de rédacteur et d'animateur, organisée en partenariat avec le Centre national de la formation professionnelle territoriale (CNFPT).

Découvrez la vidéo de présentation



Objectifs et finalités

- Valoriser les talents internes et les potentiels des agents via un outil interne et collectif ;
- Garantir l'adaptabilité et la capacité d'innovation des agents dans un contexte changeant ;
- Partager une culture commune, pour favoriser les échanges entre professionnels, fluidifier les relations et gagner en efficience.

Des formations régulières pour et par les agents.